

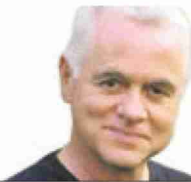


# Un bémol sur «l'impasse» des déchets nucléaires

## L'invité

**Jean-Pierre Bommer**

Secrétaire général  
de la FRE\*



«Il n'y a toujours pas de solution pour les déchets nucléaires!» On a beau la répéter dans les discours et les gazettes, cette affirmation est fausse. C'est ce que vient de confirmer l'Inspection fédérale de sécurité nucléaire (IFSN) dans ses expertises sur les nouveaux projets de centrales.

Beznau 3, Gösgen 2 et Mühleberg 2: les demandes d'autorisation générale pour les trois projets de centrales appelées à remplacer les ouvrages vieillissants, et à couvrir les hausses futures de la consommation, sont conformes aux exigences légales. L'IFSN souligne que ses expertises portent notamment sur la protection des êtres vivants et de l'environnement, le démantèlement des installations en fin de vie, et la sécurité contre les actes terroristes.

Mieux, les exigences sont également remplies du point de vue de l'évacuation des déchets radioactifs! Même si personne ne semble l'avoir relevée, cette petite phrase de l'IFSN va peser d'un poids considérable sur la suite des débats. Car c'est peu dire que l'avenir du nucléaire est lié à cette question.

Or il ne s'agit pas ici exclusivement d'un pari sur l'avenir. Il y a plus de quarante ans que la radioactivité issue des centrales nucléaires est sous contrôle. La gestion des déchets comprend quatre étapes: 1. On les isole à la source, ils ne sont pas rejetés dans l'environnement. 2. On les conditionne et on les emballe hermétiquement. 3. On les surveille activement après les avoir conditionnés. 4. On libère finalement l'homme de la surveillance active en

les enterrant à grande profondeur. Les points 1 à 3 sont réalisés quotidiennement par les exploitants des centrales avec une efficacité constamment vérifiée, et contrôlée par l'IFSN. Ces trois premières étapes garantissent à elles seules que la radioactivité des déchets ne peut porter atteinte ni à l'homme ni à l'environnement. La quatrième étape sera effective dès la construction de dépôts dans des couches géologiques, dont les sites potentiels sont aujourd'hui en cours de sélection.

Plus de 90% des déchets radioactifs de haute activité seront inertes après 300 à 400 ans. Seuls 10% ont une durée de vie pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers d'années. Or ils seront enfouis dans des couches géologiques stables depuis des millions d'années. Les déchets de haute activité qui résulteront de cinquante ans d'exploitation des cinq centrales nucléaires suisses existantes auront un volume

---

**«Continuer de prétendre qu'il n'y a pas de solution revient à nier l'évidence»**

---

équivalent à celui d'un petit immeuble locatif, matériaux d'enrobage compris, soit seulement 7300 mètres cubes, ou moins de 1 litre par habitant.

Pour mener à bien ce stockage, la Suisse pourra s'inspirer de la Finlande, en train d'achever l'aménagement d'un dépôt à 500 mètres de profondeur. Cet ouvrage, approuvé par les organisations écologistes, répond aux plus hautes exigences de sécurité. Prétendre qu'il n'y a pas de solution pour les déchets nucléaires revient à nier l'évidence.